

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENQUÊTE EXCLUSIVE DE L'AMF, AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES*

Malgré l'impact financier de la crise sanitaire, les collectivités veulent maintenir leurs investissements en 2021

Le fonctionnement des collectivités locales a été fortement affecté par la crise sanitaire, économique et sociale. Des dépenses supplémentaires ont été engagées pour faire face aux besoins des habitants, des associations et des entreprises : ces dépenses ajoutées à la perte de recettes sont évaluées par l'AMF à environ 6 milliards d'euros sur 3 ans.

La crise a généré un effet de ciseaux aux caractéristiques inédites : en 2020, les recettes de fonctionnement ont plus diminué que les dépenses. Ainsi, l'autofinancement du bloc communal s'est réduit.

La première année de mandat est traditionnellement une année de baisse de l'investissement par rapport à l'année précédente mais, en 2020, la baisse de plus de 10% indiquée est près de deux fois supérieure à la baisse moyenne d'une première année de mandat. Cette baisse de l'investissement en 2020 est comparable à celle de 2014, première année de diminution des dotations.

A partir de 2021, les dépenses d'intervention perdurent avec la crise sanitaire. Elles s'ajoutent aux autres dépenses induites par la réouverture des services. Toute chose égale par ailleurs, l'ensemble des dépenses de fonctionnement risque ainsi d'augmenter à due concurrence.

Pour faire face à un nouvel effet de ciseaux mais également aux conséquences de la réforme de la taxe d'habitation, une part importante des collectivités craint de devoir actionner le levier fiscal même si une large majorité d'entre-elles souhaitent maintenir le niveau actuel

Elles indiquent aussi manquer de visibilité dans cette période où les réformes fiscales, avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la suppression de 3,4 Md€ d'impôts économiques, s'ajoutent aux bouleversements apportés par la crise sanitaire. Cette incertitude peut avoir pour conséquence de retarder la mise en œuvre des projets d'investissement.

Cependant, malgré les difficultés rencontrées et le maintien de nouvelles normes sanitaires nécessaires mais coûteuses, la majorité des collectivités interrogées font part de leur volonté de poursuivre leur soutien à la reprise et de maintenir leurs prévisions d'investissement.

*** Enquête sur les conséquences de la crise sanitaire sur les finances des communes et intercommunalités**

Cette enquête a été réalisée par l'AMF, en partenariat avec la Banque des Territoires, sur la période du 2 août 2020 au 5 février 2021. 1 869 communes et EPCI, représentant près de 20% de la population française, y ont participé.

[Lien vers la synthèse des résultats de l'enquête](#)
[Lien vers les résultats de l'enquête](#)